

BUDGET PRIMITIF 2026

---

# NOTE SYNTHÉTIQUE

## 1. Éléments de contexte

Le budget 2026 a été adopté le 1<sup>er</sup> avril 2026 dans un contexte qui permet d'envisager une **sortie progressive de l'effet ciseau** (*croissance plus rapide des dépenses de fonctionnement que des recettes*) grâce à une amélioration des prévisions de recettes et une maîtrise de l'évolution des dépenses. Le cadre politique et économique reste néanmoins instable et générateur d'incertitudes.

En 2026, les **dépenses de fonctionnement** du Département affichent une progression par rapport au budget primitif 2025 de 0,8 % (hors provision et réserve). Cette progression limitée concerne en particulier les dépenses d'insertion (+ 10,06 M€ /+ 9,6 %). Une réserve auto-prudentielle de 3,6 M€ est également créée pour faire face à un possible choc d'inflation.

Après un recul marqué en 2025, pour 2026, les **dépenses d'investissement** progressent à nouveau et atteignent 98 M€. Elles seront principalement financées par les dotations et subventions, ainsi que par l'emprunt, dont le niveau prévisionnel s'établit à 34 M€. Ce montant permettra de stabiliser l'encours de la dette départementale à 287 M€. Une réserve de 8,5 M€ est constituée pour financer les dommages liés aux crues de février et les nouveaux projets du plan pluriannuel d'investissement.

Le budget primitif 2026 intègre la reprise anticipée des résultats 2025. C'est également le premier budget qui intègre en année pleine les effets de l'expérimentation de la fusion des sections soins et dépendances dans les Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), l'Agence Régionale de Santé prenant désormais en charge directement le versement de l'aide personnalisée d'autonomie aux établissements du territoire.

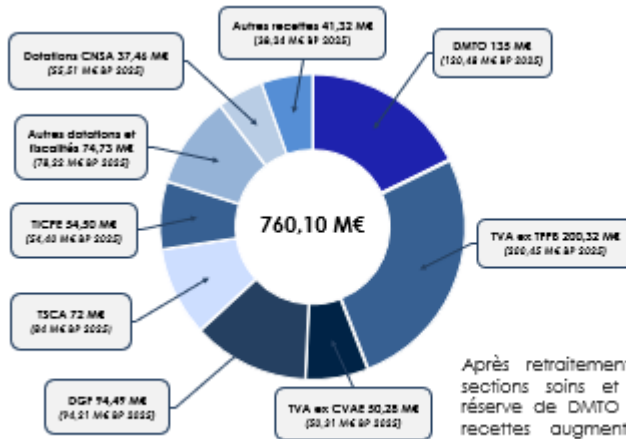
## 2. Priorités du budget 2026

Le budget 2026 est un **budget de redressement**, ce qui se traduit par :

- Une hausse des recettes de fonctionnement attendue,
- Une croissance limitée et maîtrisée des dépenses,
- Un cadre politique et économique instable, générateur d'incertitudes profondes, qui incite à des mesures de prudence avec la création de deux réserves, en fonctionnement et en investissement,
- Une épargne nette positive de 4,2 M€ permettant d'accompagner une augmentation des dépenses d'investissement,
- Un endettement stabilisé.

## 3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement – budget principal

- Répartition des **recettes réelles de fonctionnement** : 760,10 M€

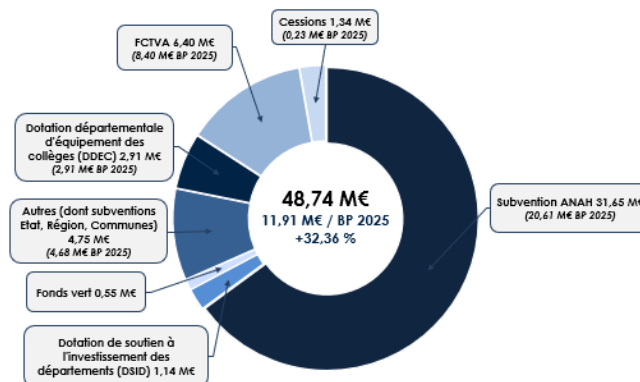


Après retraitement de la fusion des sections soins et dépendance et la réserve de DMFO sur l'année 2025, les recettes augmentent de +3,6% par rapport au BP 2025 et +1,3% par rapport au CFU 2025 prévisionnel.

- Répartition des **dépenses réelles de fonctionnement** par politique publique :

	FONCTIONNEMENT			
	Dépenses			
	BP 2025	BP 2025 iso	BP 2026	BP26/BP iso
1. Autonomie	227,41M€	185,91M€	185,54M€	-0,2%
2. Santé, enfance, famille	177,81M€	177,81M€	179,36M€	0,9%
3. Insertion, habitat, logement	105,13M€	105,13M€	115,19M€	9,6%
4. Réussite éducative et sportive	29,03M€	29,03M€	28,99M€	-0,1%
5. Culture et patrimoine	4,60M€	4,60M€	4,60M€	0,0%
6. Attractivité et équilibre du territoire	9,19M€	9,19M€	9,22M€	0,3%
7. Transition écologique et énergétique	2,77M€	2,77M€	3,11M€	12,2%
8. Ressources	145,39M€	145,39M€	143,41M€	-1,4%
9. Finances et satellites	56,02M€	56,02M€	52,45M€	-6,4%
	<b>757,35M€</b>	<b>715,85M€</b>	<b>721,88M€</b>	<b>0,8%</b>

- Répartition des **recettes réelles d'investissement** (hors dette et opérations de la dette) :



- Répartition des **dépenses réelles d'investissement** par politique publique (*hors dette et opérations de la dette*) :

	INVESTISSEMENT		
	Dépenses		
	BP 2025	BP 2026	BP/BP
1. Autonomie	2,00M€	2,16M€	7,9%
2. Santé, enfance, famille	0,02M€	0,07M€	177,1%
3. Insertion, habitat, logement	25,19M€	35,85M€	42,3%
4. Réussite éducative et sportive	15,83M€	18,85M€	19,1%
5. Culture et patrimoine	0,52M€	0,57M€	9,7%
6. Attractivité et équilibre du territoire	26,99M€	25,99M€	-3,7%
7. Transition écologique et énergétique	5,65M€	7,33M€	29,7%
8. Ressources	7,44M€	5,66M€	-23,9%
9. Finances et satellites	2,52M€	1,52M€	-39,6%
	<b>86,17M€</b>	<b>98,00M€</b>	<b>13,7%</b>

L'**emprunt d'équilibre** prévu dans le cadre du budget primitif s'établit à 34 M€.

#### 4. Montant du budget consolidé (budget principal et budgets annexes)

Le **budget principal** pour l'exercice 2026 s'établit à 807 650 454,63 € en fonctionnement et 176 918 509,46 € en investissement, soit un total de 984 568 964,09 € (*opérations réelles et d'ordre*).

Le **centre départemental Enfance – Famille** (Village Saint Exupéry) situé à Avrillé, accueille sans délai, à la demande de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou sur décision judiciaire, des enfants de 0 à 17 ans en danger ou en risque de l'être. Son budget 2026 est de 15 518 560 € en fonctionnement et 1 576 518,23 € en investissement (*opérations réelles et d'ordre*).

#### 5. Crédits de fonctionnement et d'investissement pluriannuels

- Répartition des **autorisations d'engagement** par politique publique (*fonctionnement*) :

	Montant en gestion avant BP 2026 (hors reports)	AE BP 2026	Montant en gestion après BP 2026 (hors reports)	CP 2026 (hors reports)	CP ultérieurs
2. Santé, enfance, famille	0,32 M€	-0,16 M€	0,16 M€	0,03 M€	0,13 M€
3. Insertion, habitat, logement	9,83 M€	15,22 M€	25,06 M€	10,21 M€	14,84 M€
4. Réussite éducative et sportive	6,98 M€	1,46 M€	8,44 M€	7,05 M€	1,40 M€
5. Culture et patrimoine	0,10 M€	-0,04 M€	0,06 M€	0,00 M€	0,06 M€
6. Attractivité et équilibre du territoire	1,21 M€	0,00 M€	1,21 M€	0,38 M€	0,83 M€
7. Transition écologique et énergétique	1,05 M€	0,46 M€	1,51 M€	0,60 M€	0,91 M€
8. Ressources	2,73 M€	0,09 M€	2,82 M€	1,21 M€	1,62 M€
	<b>22,23 M€</b>	<b>17,04 M€</b>	<b>39,26 M€</b>	<b>19,48 M€</b>	<b>19,79 M€</b>

▪ Répartition des **autorisations de programme** par politique publique (*investissement*) :

	Montant en gestion avant BP 2026 (hors reports)	AP BP 2026	Montant en gestion après BP 2026 (hors reports)	CP 2026 (hors reports)	CP ultérieurs
1. Autonomie	14,34 M€	0,00 M€	14,34 M€	2,16 M€	12,18 M€
3. Insertion, habitat, logement	66,05 M€	31,21 M€	97,26 M€	35,81 M€	61,44 M€
4. Réussite éducative et sportive	111,20 M€	9,36 M€	120,56 M€	17,29 M€	103,27 M€
5. Culture et patrimoine	0,65 M€	0,00 M€	0,65 M€	0,40 M€	0,25 M€
6. Attractivité et équilibre du territoire	32,71 M€	3,24 M€	35,95 M€	13,37 M€	22,59 M€
7. Transition écologique et énergétique	23,07 M€	0,75 M€	23,82 M€	7,03 M€	16,80 M€
8. Ressources	27,53 M€	2,47 M€	30,00 M€	4,92 M€	25,07 M€
9. Finances et satellites	1,00 M€	0,00 M€	1,00 M€	1,00 M€	0,00 M€
	<b>276,55 M€</b>	<b>47,02 M€</b>	<b>323,57 M€</b>	<b>81,98 M€</b>	<b>241,59 M€</b>

## 6. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

Dans le cadre du budget primitif, l'épargne brute s'établit à 38,22 M€, soit 5,12 % des recettes de fonctionnement, permettant la couverture du remboursement annuel du capital de la dette. L'épargne nette, source d'autofinancement pour les investissements, s'établit à 4,2 M€.

## 7. Niveau d'endettement de la collectivité

L'endettement du Département s'établit à 287 M€ au 31 décembre 2025. Le budget prévisionnel 2026 prévoit un emprunt d'équilibre de 34 M€, pour un remboursement annuel du capital établi à 34,03 M€, permettant ainsi une stabilisation du stock de dette.



## 8. Capacité de désendettement

Le ratio de désendettement mesure la capacité de la collectivité à rembourser sa dette si elle y consacre toute son épargne. Au 31 décembre 2025, la capacité de désendettement du Département s'établissait à **7,4 ans**.

## 9. Niveau des taux d'imposition

Suite à la réforme fiscale, la taxe sur le foncier bâti a été transférée, à partir de 2021, au bloc communal. En contrepartie le Département perçoit une fraction de TVA sans pouvoir de taux local.

Les taux d'imposition qui demeurent fixés par le Département sont :

- La taxe départementale de publicité foncière et droits d'enregistrements (DMTO) : 5,00 %
- La taxe locale d'électricité : 4,25%
- La taxe d'aménagement : 2,50%.

## 10. Principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement / population	841,13 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	873,75 €
Dépenses d'équipement brut / population	68,55 €
Encours de la dette / population	338,46 €
DGF / population	110,67 €
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	21,89 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	100,83 %
Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement	5,12 %
Épargne nette / recettes réelles de fonctionnement	0,56 %
Encours de dette au 31 décembre / recettes réelles de fonctionnement	38,49 %
Encours de dette au 31 décembre / épargne brute	7,51 ans

## 11. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Les effectifs de la collectivité s'élèvent à 2 270 agents dont 2 001 fonctionnaires et 269 contractuels. Le nombre d'assistants familiaux s'établit à 680.

Hors assistants familiaux, les charges de personnel s'établissent à 126,6 M€ dans le cadre du budget prévisionnel 2026. Parmi ces charges, la masse salariale représente 95% du budget prévisionnel, soit 120,7 M€.

Les charges de personnel relatives aux assistants familiaux s'établissent de manière prévisionnelle à 38,26 M€ en 2026.